

Mode d'emploi

Les Critères de qualité du Réseau d'écoles21 comprennent 25 modules :

- Le **module de base** sert de porte d'entrée dans les critères de qualité.
- Les 24 modules thématiques permettent une approche plus approfondie.

Les modules thématiques couvrent les quatre domaines suivants :

A Principes d'action (6 modules)

B Organisation (2 modules)

C Education en vue d'un développement durable (8 modules)

D Promotion de la santé (8 modules)

Recommandation du Réseau d'écoles21

Nous recommandons à toutes les écoles de commencer par le **module de base** lorsqu'elles utilisent l'instrument pour la première fois. Deux ou trois autres modules peuvent être sélectionnés pour une étude plus approfondie.

Pour les écoles qui rentrent dans le Réseau ou qui refont un état des lieux chaque 3 ans, les Critères de qualité sont un instrument précieux. Les objectifs, indicateurs et mesures nommés dans la convention peuvent être revus et actualisés.

Chaque école choisit le ou les modules thématiques selon ses propres priorités. Plusieurs points de départ sont possibles, tel qu'un axe thématique spécifique, un besoin d'action urgent ou la perspective de progrès rapides et tangibles.

Chaque module consiste en une liste de maximum dix indicateurs qui répondent à la question : À quoi reconnaissons-nous que ce critère est rempli ?

Pour chaque indicateur sont proposés un état des lieux de sa mise en œuvre actuelle dans l'école (1 = jamais, 4 = presque toujours) et une priorisation pour son traitement futur (1 = faible, 4 = très haute). La liste d'indicateurs ne doit pas être comprise comme une liste de contrôle à parcourir de bout en bout. Au contraire : elle permet de fixer des priorités.

Recommandation du Réseau d'écoles21

Nous recommandons aux écoles qui utilisent les Critères de qualité de viser comme but le niveau 3, soit « souvent ».

Les indicateurs des 16 modules pour **l'éducation en vue d'un développement durable (C)** et pour **la promotion de la santé (D)** se répartissent selon deux axes : « Enseigner, apprendre et accompagner. » et « L'école comme espace d'apprentissage, de travail et de vie ».

A la fin de chaque module sont proposés des liens avec d'autres modules ou informations vers des pages thématiques du Réseau : www.reseau-ecoles21.ch.

Précisions

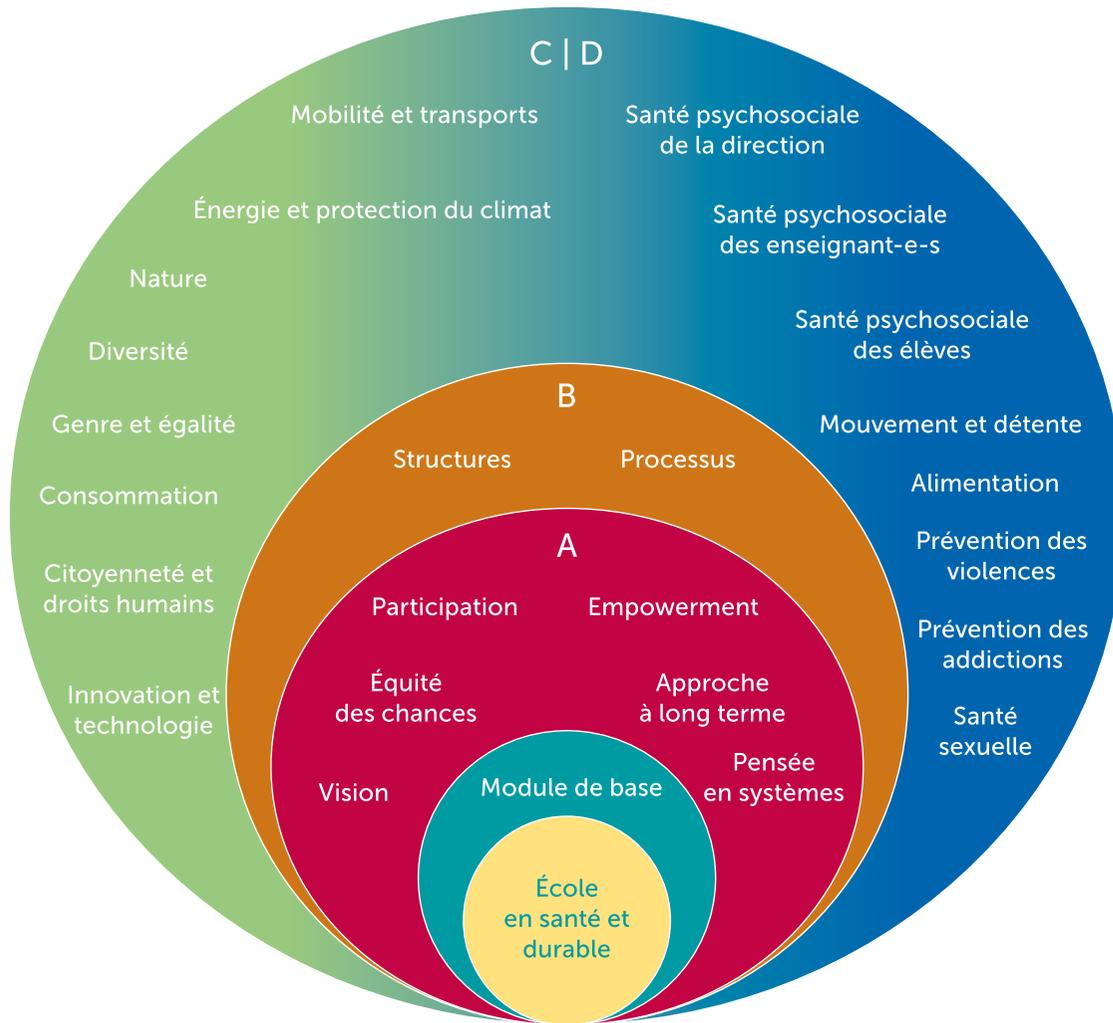
Le **module de base** contient une sélection d'indicateurs tirés des **Principes d'action (A)** et d' **Organisation (B)**. Par exemple, la mention « **7A.1.1** » fait référence au premier indicateur du module A « **Participation** ».

L'expression « école en santé et durable » utilisée dans tous les modules peut être remplacée par « école en santé » pour une école ayant le profil « Nous sommes en route vers une école en santé ».

Remarque

Par « parents », nous entendons tou-te-s les tuteurs/-trices légaux/-ales et personnes responsables de l'éducation. Le seul terme « parents » est utilisé par souci de simplicité, mais il doit être compris dans un sens large.

Table des matières



Module de base	5
A Principes d'action	
A.1 Participation	7
A.2 Empowerment	8
A.3 Équité des chances	9
A.4 Approche à long terme	10
A.5 Vision	11
A.6 Pensée en systèmes	12
B Organisation	
B.1 Structures	13
B.2 Processus de développement de l'école	14
C Éducation en vue d'un développement durable	
C.1 Mobilité et transports	16
C.2 Énergie et protection du climat	18
C.3 Nature	20
C.4 Diversité	22
C.5 Genre et égalité	24
C.6 Consommation	26
C.7 Citoyenneté et droits humains	28
C.8 Innovation et technologie	30
D Promotion de la santé	
D.1 Santé psychosociale de la direction	32
D.2 Santé psychosociale des enseignant-e-s	34
D.3 Santé psychosociale des élèves	36
D.4 Mouvement et détente	38
D.5 Alimentation	40
D.6 Prévention des violences	42
D.7 Prévention des addictions	44
D.8 Santé sexuelle	46

D.7 Prévention des addictions

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Prévention des addictions » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
Enseigner, apprendre et accompagner									
1.	Notre enseignement et nos offres d'accompagnement soutiennent les élèves dans le développement de compétences dans le domaine de la prévention des addictions (par ex. : compétences en matière de choix et prises de risques, reconnaissance des caractéristiques de la dépendance, connaissance des points de contact et d'aide, esprit critique et confiance en soi dans les groupes).								
2.	a. Dans notre école, des projets et activités adaptés à ce thème sont organisés de manière transversale et inter-disciplinaire.								
	b. Des opportunités d'apprentissage orienté vers l'action en situations réelles sont créées (par ex : faire face à la pression de groupe, esprit critique face à la publicité et au marketing, nouvelles formes de consommation).								
3.	Des ressources pédagogiques thématiques éprouvées et faciles à utiliser (par ex. : substances addictives, ivresse, troubles alimentaires, consommation, mode de vie, publicité)								
	a. sont à disposition.								
	b. sont utilisées.								
4.	a. Des enseignant-e-s et/ou autres membres du personnel d'encadrement s'occupent spécifiquement des questions liées à la prévention des addictions et se forment en conséquence.								
	b. Le transfert de connaissances s'effectue à travers toute l'équipe de l'école.								
5.	Pour des problématiques spécifiques (par ex. : toxicomanie, dépendance au jeu, dépendance à internet), nous consultons des spécialistes externes.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

→



D.7 Prévention des addictions

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Prévention des addictions » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
L'école comme lieu d'apprentissage, de travail et de vie									
6.	a. Notre équipe aborde régulièrement le sujet, elle investit dans le climat scolaire et les facteurs de protection.								
	b. Notre équipe discute et élabore conjointement des règles pour gérer les situations impliquant des stimulants/substances addictives, et adopte une position commune.								
	c. Cette position est largement soutenue par les parents.								
	d. L'équipe de l'école met en œuvre la position commune de manière cohérente.								
7.	a. Il existe un processus de gestion des problèmes pour l'intervention précoce en cas de repérage de comportements à risque chez les élèves.								
	b. Les élèves et les parents sont informés de ce processus.								
8.	Dans le cadre du quotidien scolaire et lors d'événements communs, l'équipe de l'école est attentive au recours à des stimulants/substances addictives.								
9.	Dans le cadre de la coopération avec les parents, on trouve un terrain d'entente assurant la collaboration dans des situations de crise.								
10.	Notre école agit dans la commune comme un lien avec l'animation socio-culturelle jeunesse et les offres externes concernant les compétences en matière de risques et la prévention des addictions (par ex. : service de conseil).								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Liens étroits avec les modules suivants : [C.6 Consommation](#) [D.3 Santé psychosociale des élèves](#)

Informations complémentaires dans le domaine de l'EDD et de la promotion de la santé :

[Prévention des addictions](#) [Économie et consommation \(Site internet du Réseau d'écoles21\)](#)